

INSCRIPTION 2026 - 2027

Votre enfant a été affecté(e) au Lycée Sonia Delaunay.

Son inscription devra être effectuée en présentiel (pas d'inscription en ligne) le :

Le jeudi 2 juillet 2026 de 13h00 à 19h00

ou

Le vendredi 3 juillet 2026 de 9h30 à 17h00

avec les documents suivants :

- la notification d'affectation au Lycée Sonia Delaunay (remise par l'établissement d'origine)
- 4 photos d'identité **récentes** de l'élève
- la photocopie recto-verso de la pièce d'identité, passeport ou titre de séjour **de l'élève en cours de validité**
- la photocopie de l'attestation de recensement ou le certificat de présence à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) **pour les élèves de nationalité française de plus de 16 ans uniquement**
- la photocopie de l'intégralité du livret de famille (pages parents et enfants) ou, si vous n'avez pas de livret de famille, l'acte de naissance de l'élève
- la photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF – GDF – téléphone)
- l'attestation d'assurance scolaire 2026-2027 (si pas encore reçue, à fournir **obligatoirement** à la rentrée)
- l'attestation de sécurité routière **ASSR2**
- un RIB au nom du responsable légal financier pour le remboursement des frais de stage
- la photocopie des pages vaccinations du carnet de santé de l'élève
- si parents divorcés : la photocopie de l'extrait de jugement concernant la garde de l'enfant

Vous complétez dans le dossier d'inscription :

- le dossier d'allocation PFMP, dans lequel vous devrez remplir et signer l'**autorisation parentale** (page 2). Merci de fournir **À NOUVEAU**, à l'intérieur de ce dossier, les documents ci-dessous, même s'ils vous ont déjà été demandés en début de document, car l'allocation PFMP est gérée par un autre service (**nous ne serons pas en mesure de faire les photocopies le jour des inscriptions, merci de préparer le double des documents demandés**) :
 - la photocopie recto-verso de la pièce d'identité, passeport ou titre de séjour **de l'élève en cours de validité**
 - la photocopie recto-verso de la pièce d'identité, passeport ou titre de séjour **du représentant légal**
 - la photocopie de l'intégralité du livret de famille (pages parents et enfants) ou, si vous n'avez pas de livret de famille, l'acte de naissance de l'élève
 - un RIB au nom de l'élève pour le versement de l'allocation PFMP (**obligatoire pour les élèves majeurs**)
- le document « droit à l'image – photo de classe 2026-2027 »
- l'étude automatique du droit à la bourse de lycée
- le document « Aménagements d'examen »
- le questionnaire médical (uniquement pour les élèves de 1CAPMM et 2MBBE)
- la fiche infirmerie
- la fiche intendance, à compléter, **avec un RIB au nom du responsable légal financier**, qui paye les frais scolaires et **qui a fait la demande de bourse (CONCERNE TOUS LES ÉLÈVES, QUEL QUE SOIT LEUR RÉGIME : EXTERNE, DEMI-PENSIONNAIRE OU INTERNE)**

Le tarif de la demi-pension et de l'internat sera fixé grâce à votre inscription sur l'application Mon Resto & co à la rentrée.

*Les élèves internes sont hébergé(e)s au Lycée Dessaignes (situé dans la même enceinte) **sous réserve de place disponible.***

Documents facultatifs : adhésion à l'association sportive / adhésion à la Maison des lycéens

**LA PRÉSENCE D'UN REPRÉSENTANT LÉGAL EST OBLIGATOIRE
POUR L'INSCRIPTION DE L'ÉLÈVE.
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.**